

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 4

Artikel: Devant le juge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fort intéressante sur la culture du mûrier et l'éducation du ver à soie dans le canton de Vaud. Il montra que la culture du mûrier blanc n'est pas impossible chez nous puisqu'elle prospère dans plusieurs contrées voisines. Il donna divers renseignements sur cette culture, dont il a tenté l'essai et invita les propriétaires du canton à faire des expériences en vue d'introduire une branche nouvelle d'industrie qui pourra être très utile à nombre de personnes.

Une longue discussion s'engagea sur la question soulevée par M. Forel.

M. Gray, propriétaire à Cour sous Lausanne, prit l'engagement de faire sur son domaine l'essai de la culture du mûrier.

M. le Dr Nicati père, rappela que la culture du mûrier avait reçu une certaine extension dans le district de Cossonay quarante ans auparavant, soit déjà à la fin du XVIII^e siècle, par les soins de la famille Gaulis. L'établissement a été dans un état prospère et les produits ont été trouvés de bonne qualité.

M. le professeur Chavannes, dit se rappeler d'avoir vu, dans sa jeunesse, un établissement semblable à Vevey. Le défaut de moyens pécuniaires et quelques échecs provenant de l'intempérie des saisons, dont on n'avait pas assez tenu compte, ont fait tomber cette entreprise. Aujourd'hui, ajouta M. Chavannes, que la culture du mûrier a fait de grands progrès, il serait facile de surmonter les obstacles que paraissent présenter chez nous les écarts brusques de température.

M. le pasteur Gély, de son côté, se rappela avoir été témoin, dans sa jeunesse, d'un essai de culture du mûrier à Lausanne, par des réfugiés français. Cette industrie prospéra tant qu'elle fut dirigée par ses initiateurs. A leur mort, elle tomba en des mains inexpérimentées et sombra.

De pareils essais avaient été faits aussi à Moudon.

M. le professeur Chavannes, mentionnant un essai à Soleure, qui paraissait devoir répondre à l'attente des initiateurs, dit que si la culture du mûrier réussit à Soleure, à plus forte raison doit-elle prospérer dans le canton de Vaud, où la température est plus favorable.

MM. Jules Chavannes, Roud, Recordon, Porta et Debonrepos ont cité encore des faits semblant prouver que le mûrier est déjà acclimaté chez nous.

M. Dapples, forestier, a parlé du développement que la culture du mûrier a pris en Allemagne, en Saxe et en Bavière, notamment, dans des climats moins favorables que le nôtre.

M. Forel a ajouté encore quelques nouveaux détails sur les expériences faites sous ses yeux. Il a tiré l'autorité de personnes très compétentes qui pensent que la culture du mûrier est très possible chez nous. La difficulté de trouver un débouché aux produits a été, selon lui, la seule cause qui a fait abandonner les essais tentés précédemment.

L'assemblée a décidé l'impression et la diffusion du très intéressant travail de M. Alexis Forel. (On trouve cette notice reproduite *in extenso* dans le *Journal de la Société d'utilité publique*, année 1837, page 426).

La sériciculture à Mézery.

Peu après cette séance et à titre de preuve nouvelle de la possibilité de pratiquer chez nous l'élevage du ver à soie, Mme de Constant-Polier, à Mézery, près Lausanne, envoya au Musée cantonal, un écheveau de la soie qu'elle avait récoltée l'année précédente. Cette soie a été jugée de très bonne et très belle qualité.

Et voici, à ce propos, ce que nous lisons, toujours dans le *Journal de la Société d'utilité publique*, sur les dits essais de Mézery.

« Depuis dix ans, nous élevons des vers à Mézery, dans le but d'acclimater une graine excellente que nous avons reçue de France et qui réussit à souhait dans notre pays, malgré sa température si variable, les vers qui en proviennent sont robustes et point victimes des nombreuses vicissitudes, telles que les orages, le bruit, les odeurs bonnes ou mauvaises, en général si fâcheuses pour les autres espèces de ces animaux qu'on voit ailleurs.

« Nous avons essayé d'en élever en plein air, en les plaçant sur un mûrier planté dans une basse-cour. Ils y prospéraient et déjà ils étaient parvenus à une certaine grosseur, lorsqu'ils devinrent la proie des oiseaux et de la volaille.

« Quelques centaines que nous avions de trop

cette année ont été jetés dans une prairie, sans penser le moins du monde qu'ils pussent survivre à cet abandon ; mais quelle n'a point été notre surprise, en trouvant au bout d'une dizaine de jours, à la place des vers, une foule de cocons, petits, il est vrai, et de mauvaise qualité, mais cependant soyeux et pouvant se dévider, ce qui prouve à quel point notre graine est acclimatée, puisque, en dépit de la fraîcheur des nuits et d'une abondante pluie, ces enfants perdus avaient cependant bâti leur maison ou plutôt filé leur tombeau. »

Une magnanerie à Tolochenaz.

Enfin, à la première séance de la Société séricole, fondée à Morges le 15 février 1844, M. Kaupert, propriétaire à Tolochenaz, lut une notice historique sur une magnanerie établie à Tolochenaz.

M. Kaupert débuta en 1835 par une petite plantation de mûriers, qu'il trouva au choix dans la belle pépinière de Malley. La reprise de ces arbres fut prompte et leur végétation facile.

M. Kaupert visita, en 1838, plusieurs établissements français. Il rapporta du château des Bayles, dans la Drôme, où il s'était complètement initié à la sériciculture, 40 vers dans une petite boîte. Malgré les intempéries dont il souffrit pendant le voyage, — il rentra en Suisse par Grenoble et Chambéry — il conserva ses jeunes colons non seulement intactes, mais plus prospères encore qu'au départ.

M. Kaupert, dans sa notice, donne sur l'installation des vers de Tolochenaz et sur son établissement séricole des renseignements fort intéressants, mais que nous ne pouvons reproduire ici, faute de place. C'est plutôt, du reste, affaire d'un journal spécial (voir *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, année 1844, page 33).

Posant la question : « La culture de la soie convient-elle à notre pays et pouvons-nous espérer de la rendre indigène chez nous ? » M. Kaupert, citant de nombreux faits et après de judicieuses considérations, basées sur l'expérience, conclut en disant :

« Ces faits sont propres à jeter une nouvelle vie dans l'industrie suisse, en dotant son sol d'une culture multiple fort lucrative, dont la marche est toute tracée et dont le succès est dorénavant certain. »

Une société vaudoise de sériciculture.

Comme on l'a vu plus haut, une société séricole s'était fondée en 1844, dans le canton de Vaud. C'est le 15 février, à Morges, qu'eut lieu la séance constitutive. On y était accouru de tout le canton. Un comité, avec M. Kaupert comme président, fut nommé et chargé de rédiger une instruction sur la culture du mûrier et d'encourager, avant tout, la plantation de cet arbre, base de l'industrie séricole.

Des échantillons de cocons apportés de Bex, de Grancy et de Tolochenaz, qui tous se le disputaient en beauté, charmèrent les yeux de l'assemblée, tout en faisant naître chez elle l'espérance légitime de voir fleurir bientôt dans notre canton la belle industrie séricole.

Hélas ! un si beau zèle ne fut pas récompensé comme il le méritait. L'élevage du ver à soie ne s'établit pas dans notre canton et la Société séricole vaudoise n'eut pas longue carrière. Il ne manqua peut-être aux créateurs de ce louable mouvement qu'un peu plus d'encouragement de la part des autorités et de la population. Et puis, il faut savoir le reconnaître, nous ne sommes guère persévérateurs ; nous nous laissons trop facilement rebuter par les premiers échecs.

A l'Ecole normale.

En mai 1853 déjà, selon une *Notice historique* sur les Ecoles normales du canton de Vaud, rédigée par MM. Henri Mayor, Lucien Jayet et notre ami François Guex, — qui fut directeur de cet établissement, — M. le Dr A. Chavannes offrit de donner aux élèves garçons un petit cours gratuit sur « l'éducation des vers à soie ». L'offre fut acceptée et l'essai réussit. Directeur et élèves suivirent le cours avec un vif intérêt. 6 à 7000 vers fournirent 24 livres (à 500 grammes) 10 onces de beaux cocons.

Le 12 août, M. le directeur demanda que le cours fût continué.

« Nos élèves, disait-il, se formeraient à la sériciculture et, une fois placés, ils pourraient, petit à petit, introduire dans nos campagnes cette nouvelle industrie. Pour commencer à réaliser ce pro-

jet, il conviendrait de planter quelques mûriers sur la terrasse de l'Ecole normale (à la Cité). »

On acheta des mûriers avec une partie de l'argent retiré de la vente des cocons, et M. le jardinier Chevalley en planta treize, au prix de 2 francs pièce, rendus plantés, tuteurs compris. Si leurs feuilles furent peu à peu inutilisées, leurs fruits, en revanche, furent longtemps le régal des jeunes élèves. .

Les derniers mûriers.

Terminons par quelques souvenirs personnels de M. G.-A. Bridel.

Des essais de sériciculture ont dû être faits aussi dans sa campagne de l'avenue de Beaulieu, par feu M. le pasteur Audemars.

M. Bridel a connu plusieurs jeunes garçons qui, à Lausanne, ont élevé des vers à soie, dans un intérêt plus zoologique qu'industriel. Toutefois, il croit que M. Maurice Auberonnois, fils ainé de M. Gustave Auberonnois, et qui fut, hélas ! enlevé à la fleur de l'âge, avait poussé plus loin et dans une autre direction ses expériences.

Il y a des mûriers blancs au Languedoc. Il y en avait dans un jardin à la rue Saint-Pierre, où l'on a élevé l'immeuble qui porte le nom de « Tourelles St-Pierre ». Un autre mûrier blanc se trouvait place du Crêt et fut coupé il y a une dizaine d'années.

* * *

Au moment où l'on s'évertue, en Suisse, poussé, talonné par les circonstances, à développer nos cultures et nos industries et à en introduire de nouvelles, dans l'espoir de nous libérer le plus possible de la tutelle économique de l'étranger, il nous a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler les efforts louables, sinon persévérateurs, tentés jadis pour l'établissement, chez nous, de la sériciculture, les résultats encourageants constatés, et l'opinion, très favorable à ces efforts, de personnes dont la compétence ne saurait être mise en doute.

Devant le juge. — **Le président :** Pourquoi donc vous enivrez-vous de pareille façon ?

L'inculpé : Hélas ! monsieur le président, c'est pour noyer mon chagrin.

Le président : Et cela vous réussit ?

L'inculpé : Oh ! pas trop... Il surnage.

Le bon moyen. — Jean-Louis se plaint :

— Je sais pas ce qu'il a notre veau ; y ne veut pas téter...

La Julie :

— Eh bien, fais-le nommer municipal : y boira assez !

Au foyer du "Conteur",

Nouveaux abonnés dès le 1er janvier

1918 : MM. Müller, syndic, à Yverne; Chablot, syndic, à Roche; Brandt, pharmacien, à Lausanne; Pavillard, chef de bureau, Lausanne; Dr Gfeller, Lausanne (procureur par M. Delessert, directeur); Cachemalle, contrôleur, Lausanne; Nicod, conseiller d'Etat, Lausanne; Bataillard, député, Pampigny; Groux, chef d'exploitation, B. A. M., Apples; Baumgartner-Dutoit, Lausanne; Herzog-Dussin, Lausanne; Mlle Jacottet, Emma, Lausanne; MM. Pittet, Victor, laïtier, St-Martin, Fribourg (procureur par M. le Dr Matter, à Oron); Dr Joly, Aigle; A. Chaudent, Corsier s. Vevey; Gallaz, buraliste, Diablerets; Cercle radical Montreux, Montreux; Samuel Perrier, président, Ollon; A. Bonzon, Ollon; Chaptot, Félix, dépositaire postal, Trient; Mlle Henry, asile Espérance, Etoy; MM. Trottet, Genève; Fr. Jaques, art peintre, Nyon; Ch. Marchand, La Plaine; Thévoz-Jarry, En Coppoz; Cortésy, Mézières (Vaud); O. Pasche, télégraphiste, Tavannes; Mme Veuve Cropt, St-Trophon.

Grand Théâtre. — Mardi 29 courant, nous aurons une représentation vraiment extraordinaire de la comédie de Halévy: *l'Abbé Constantin* — une vraie pièce de famille — avec M. de Féraudy, de la Comédie française.

Kursaal. — Aujourd'hui samedi, en soirée, à 8 1/4 h., et demain dimanche, en matinée à 2 1/4 h. et en soirée à 8 1/4 h., *La Fille du Régiment*, Opéra comique de Donizetti et *Le Phoque*, comédie en 1 acte.



LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS